



Robinette Infos

Septembre 2016

L'arrivée il y a quelques mois d'une collaboratrice qualifiée auprès de notre kinésithérapeute, la reprise très récente de la pharmacie tenue pendant plus de 30 ans par Madame Lemaire par un jeune couple de pharmacien auquel nous souhaitons la bienvenue, la concrétisation de l'arrivée d'un dentiste pour poursuivre l'activité de sa consœur, la négociation proche de son dénouement pour permettre à l'une de nos médecins de transférer son cabinet en cœur de ville dans un des 2 espaces médicaux propriété de la commune, l'acceptation par les services de l'état du permis de construire du pôle dentaire de notre espace médico social, sont des signes forts pour un devenir positif à l'accompagnement de la santé de notre population. C'est aussi une marque de confiance en l'avenir de la part des professionnels du domaine médical et para médical, tant ceux cités plus avant que leurs confrères et collègues qui sont déjà implantés localement.

Bien sûr des pôles médicaux conséquents existent ou sont en création dans des villes peu éloignées de la notre. Cependant, l'attractivité nécessaire de la commune et la réponse aux attentes et besoins de notre population militent pour le maintien et le développement en proximité de tels services.

Le gigantisme des futures intercommunalités, pour nous en janvier 2017, les redécoupages cantonaux de nos départements en 2015, la création en janvier 2016 de régions élargies, ne peuvent ni ne doivent entraîner la fragilisation du socle de base de la vie locale qu'est la commune, qu'on en soit habitant sur le long cours ou pour une étape plus ou moins conséquente dans son parcours de vie, d'activité, de famille. La commune reste un endroit concourant, ou devant concourir à l'équilibre, la vie sociale de chacun. C'est le premier niveau du pacte social et démocratique encore présent dans la constitution. L'intercommunalité, outil technique incontournable des communes, apportant l'optimisation sur ses domaines précis de compétences.

C'est le sens de l'action de vos élus locaux mais aussi des nombreux bénévoles impliqués localement. C'est aussi sur ces enjeux de qualité de vie et de services locaux que nous soutiendrons vos intérêts dans les instances renouvelées citées ci-dessus

Patrice VALENTIN, votre Maire

Sécurité routière, l'affaire de tous.

La ville a aménagé quelques **passages piétons** complémentaires pour garantir la continuité des déplacements à pied. Les piétons sont prioritaires sur ceux-ci. Il est inutile d'accélérer ou de ne pas adapter sa vitesse à leur approche.

La vie d'un piéton est d'une autre valeur que les quelques secondes « gagnées » de manière égoïste et dangereuse par des conducteurs.

Le **radar pédagogique** donne sa première moisson d'informations que ce soit sur la descente depuis le château ou à proximité du collège, deux zones limitées à 50 km/h. **Plus de 80 % des véhicules dépassent la vitesse maximale autorisée** et parmi ceux-ci plus des 2/3 sont à plus de 70 km/h. Nous laissons à chacun l'analyse et les commentaires sur ces mises en danger. Des chiffres à plus de 100 km/h en ville ont été constatés.....

Le **stationnement sur les trottoirs** qui sont des voies de circulation piétonne ne peut se tolérer que si cela n'entrave pas la circulation des piétons, poussettes...

Participation citoyenne

Un première liste de personnes acceptant de s'engager dans cette démarche de solidarité et de sécurité pour tous vient d'être transmise aux services de la gendarmerie.

La convention pourra être signée en octobre

ESTERNAY, votre commune n'est pas une décharge publique à ciel ouvert

Le manque de civisme de quelques uns ne doit pas prendre le pas sur le comportement respectueux et responsable de la majorité d'entre vous. Des poubelles qui restent sur le domaine public toute la semaine....des sacs d'ordures ménagères et / ou d'emballages recyclables sortis à tout moment..... Ces comportements s'amplifient au détriment de la propreté de la commune et du respect des règlements et lois.

Le conseil municipal unanime a décidé dans sa séance du 15 septembre d'engager le ramassage des contenants vides non rentrés par les usagers le soir du passage du véhicule de collecte. Une facturation sera mise en place à l'encontre des contrevenants. Et pour les sacs en vrac un dépôt de plainte en gendarmerie

ECHOS du Conseil Municipal du 15 Septembre 2016

Le Maire et l'ensemble des Conseillers Municipaux remercient toutes les associations et bénévoles qui ont organisé et proposé des animations dans Esternay cet été.

- **rapport annuel du service public de distribution de l'eau potable** sur le prix et la qualité du service public. Ce rapport est disponible aux horaires du secrétariat de mairie et sur le site www.esternay.com
- versement d'un fonds de concours à la CC Portes de Champagne d'un montant de : 6 123.96 € pour les **travaux de bordures/assainissement pluvial rue de la Robinette, rue Creuse et Grande rue.**
- Acquisition d'équipements qui seront installés à demeure à l'Espace Sportif pour l'activité des associations **E.K.M.T. Ecole de Krav Maga** pour Tous et **A.W.S. Association de Wushu et Sanda.**
- le **Comité des Fêtes d'Esternay** décide de ne pas obtenir de la commune une subvention exceptionnelle pour couvrir ses frais liés, en regard du contexte de menace terroriste élevé, à la mise en œuvre du dispositif de sécurité adapté pour garantir les manifestations de cet été et en particulier le feu d'artifice.
- report de la décision de verser une **subvention exceptionnelle à l'USS Football** pour tenir compte de la faiblesse des ressources issues des divers tournois jeunes organisés, en regard des conditions climatiques.
- La prolifération des **chats errants** sur la commune d'Esternay pose des problèmes de salubrité publique. La capture et la stérilisation de ces chats sont nécessaires pour limiter la prolifération. La Fondation 30 millions d'amis apporte un soutien financier aux communes qui s'engagent dans des démarches de régulation des colonies de chats errants, Monsieur le maire est autorisé à signer la convention avec la fondation. La commune d'Esternay doit être accompagnée dans cette action par une association de protection animale. Ce sujet est de la responsabilité de tous.
- Mise en place du protocole « **participation citoyenne** » permettant de renforcer la vigilance en matière de sécurité des personnes et des biens, M. le Maire remercie les personnes qui se sont engagées en qualité de résidents référents. La convention avec la Gendarmerie sera prochainement signée. Leur rôle: relayer l'action de la gendarmerie auprès de la population et favoriser la prévention vis à vis de la délinquance d'appropriation et des dégradations.
- Organisation d'une exposition temporaire en Novembre à La Gare salle L.COLETTE, des œuvres de **Jean BIDAULT** avec l'aide de son fils Hervé et de Jean-Michel BORDES que M. le maire remercie.
- Programme de la **Fête du Livre le dimanche 2 octobre** prochain. Les conseillers sont appelés à apporter leur aide.
- Demande d'agenda d'accessibilité programmée : avis favorable de la commission départementale d'accessibilité
- Le permis de construire de l'**Espace Médical III** a été accordé. Début des travaux d'ici fin 2016.
- Le permis de construire pour les **travaux d'accessibilité de la Mairie** est déposé et en cours d'instruction.
- Etat des **travaux réalisés au cours de l'été** sur le patrimoine de la Commune : *Maison du Temps libre* : peinture sur les murs en périphérie de la grande salle et réhabilitation du parquet (ponçage et vitrification) - *La GARE* : rénovation du système de chauffage incluant le changement de la chaudière - *MAIRIE* : travaux sur l'installation du système de chauffage : vannes d'isolement et calorifugeage des tuyauteries. Changement de 3 volets roulants du salon d'Honneur
- Sécurité routière : installation du **radar pédagogique mobile**. Les premiers relevés laissent les élus stupéfaits des **vitesses excessives** relevées rue du 73^{ème} Régiment d'Infanterie et Avenue Jean-Jaurès.
- De nouveaux **passages piétons** ont été créés dans la Commune.
- Décompte de la **fréquentation de la MSAP** d'Esternay « Maison de Services au Public » située 4 rue d'Etzenrot dont le portage est assuré par La Poste. Plus de 200 utilisateurs depuis son ouverture.
- A compter du 7 novembre 2016, tout usager pourra saisir une collectivité par voie électronique pour de nombreuses démarches administratives. La commune va proposer **un portail d'accès unique pour adresser à la collectivité une demande** comportant l'édition des accusés d'enregistrement et des accusés de réception des réponses.
- La Médiathèque La Gare propose à compter de mardi 20 septembre 2016 **le prêt de DVD à ses usagers. Des liseuses** seront empruntées à la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne et proposées aux adhérents de la Médiathèque.
- Mise en place d'une **boîte à idées** dans le hall de l'Hôtel de Ville. Ce concept n'empêche pas le contact direct avec les élus et n'a d'intérêt qu'avec l'identité de l'émetteur afin de faire un retour sur la faisabilité des nouvelles idées. *La boîte aux lettres dans le hall de la Mairie peut servir à cet effet*
- M. Nicolas PERDREAU suggère qu'une poubelle soit installée à côté de la table pique-nique du stade. M. le Maire propose d'installer **des poubelles à chaque endroit où se trouvent des bancs**. Il demande à M. Alain ROYER de faire l'état des lieux de l'existant pour engager rapidement la réalisation.
- M. le Maire demande à M. Alain ROYER d'imposer aux services techniques le **nettoyage hebdomadaire de l'espace Skate Parc** dans l'attente d'une solution de remplacement de la zone cailloutée.
- Intercommunalité et réorganisation de la représentation d'Esternay dans le futur ensemble intercommunal. A compter du 2017 la commune n'aura plus que 6 délégués au lieu de 12. La nouvelle liste à décider avant fin novembre 2016.
- Point sur le projet RAM, **relais parents-enfants-assistantes maternelles**, lieu d'écoute, d'informations, d'échanges, de rencontres, de découvertes en partenariat avec la Ville de Montmirail. Le premier avis du service instructeur est positif. Ouverture au plus tard en janvier 2017
- bilan de rentrée scolaire et des travaux de l'Ecole Arthur RIMBAUD par M. Jean Luc BATONNET
- Information sur la « semaine bleue » par Madame GEERAERTS

Enquête sur les BIO DECHETS : le bilan et les suites

Notre communauté de communes a engagé une réflexion sur le recyclage des « Bio Déchets ». Vous avez été destinataires, il y a quelques mois, d'une enquête sur ce sujet.

Près de 15% des ménages ont répondu, taux appréciable sur ce type de consultation ouverte. Nous remercions les participants pour leur engagement

Nous poursuivons la démarche par une phase test en partenariat avec une dizaine de famille sur chaque communauté de communes pour mesurer la faisabilité, l'intérêt et les retombées des 3 filières possibles. Celle du **compostage** déjà engagée depuis plusieurs années sur notre bassin mais insuffisamment développée, le **lombricompostage** et l'**élevage de poules**. Cette étape va durer entre 4 et 6 mois et nous permettra de décider de l'élargissement possible à un plus grand nombre. Vous en serez informé

L'enjeu est simple, réduire nos déchets portés vers le centre d'incinération et protéger de manière eco responsable notre environnement et nos ressources. C'est aussi freiner l'évolution de la dépense.



Les chantiers et dossiers en cours

De nombreuses actions sont actuellement mises en œuvre au sein du Pays de Brie et Champagne, en partenariat avec les communautés de communes qui le composent.

L'étude préalable à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours de finalisation. Les aides disponibles pour l'amélioration des logements seront bientôt définies et les premiers dossiers présentés au premier semestre 2017. Seront principalement visés les travaux permettant les économies d'énergie, l'amélioration du confort et l'adaptation au vieillissement des occupants.

Les premières aides LEADER seront également attribuées début 2017. Grâce à ces financements européens, les projets à vocation touristique ou culturelle, qui permettent une valorisation des patrimoines pourront être accompagnés. Pour connaître les actions éligibles et les modalités d'obtention des aides, contactez Pauline CHEYERE, animatrice LEADER du Pays.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences débute actuellement, avec l'appui d'un bureau d'étude spécialisé. Cette opération a pour objectif d'identifier les besoins en recrutements des secteurs de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et des services aux entreprises afin notamment d'adapter l'offre de formation et de qualification des actifs du bassin. Cette attente, qui avait été exprimée par les principaux employeurs privés du territoire auprès du Préfet et du Président du Conseil départemental lors d'une visite au printemps, trouvera donc une concrétisation dès la fin de cette année.

Les élus du Pays viennent également de demander au Préfet de la Marne de reconnaître le territoire comme l'échelle pertinente pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document d'urbanisme permet de définir une stratégie globale de développement à 10 ou 15 ans, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de transports, de transition écologique. C'est un travail de longue haleine auquel la population sera fortement associée. D'avantage d'informations vous seront communiqués prochainement.

Parallèlement à ces projets, le Pays s'engage dans les réflexions conduites par les partenaires locaux et institutionnels, par exemple dans le cadre du Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP).

Pour plus d'informations, le site www.pays-brie-champagne.fr ou contactez :

Pays : Benjamin de BODIN : 03.26.81.00.38 ; developpement@pays-brie-champagne.fr

LEADER : Pauline CHEYERE : 03.26.81.81.80 ; leader@pays-brie-champagne.fr

Avec le soutien :



**6^o FÊTE DU LIVRE
ESTERNAY**
à la Maison
du Temps Libre
DE 10 À 18 H
dimanche 2
octobre 2016

35
AUTEURS

Atelier BD pour
enfants, 10h30
Jeux et Ateliers
numériques
STAND MÉDIATHÈQUE
MANGAS, GÉNÉALOGIE,
QUOTIDIEN AUTREFOIS,
ARCHIVES MILITAIRES

BD
Romans
Poésie
Livres Jeunesse

La Gare-Médiathèque
03 26 80 34 18

<http://fete-du-livre-esternay.blogspot.fr>
fetedulivre.esterhay@live.fr

ESTERNAY

à **Bientôt** avec *Ils reviennent fin septembre et seront présents lors de la fête du livre*

Les Hommes en Bleu

semaine bleue 2016

Invitation à nos aînés

A l'occasion de la semaine bleue, la Mairie d'Esternay organise avec le CLIC du Pays de Brie et Champagne, un après-midi chaleureux et convivial avec nos aînés :

Lundi 3 octobre à 14h



Maison du temps libre



Les élèves de grande section de l'école maternelle d'Esternay danseront et chanteront en alternance avec la Starnacienne et la Chorale du FREPE.

Tous les participants et les assistantes maternelles seront invités à accompagner les élèves en chantant et en dansant.



Au cours de cet après-midi, un goûter sera proposé à tous.

Pour plus de renseignements ou en cas de problème de transport, contactez la Mairie au : 03 26 81 50 23.

ENTREE LIBRE ET GRATUITE



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

PLUS que QUELQUES JOURS pour répondre à cette ENQUETE dont les RESULTATS peuvent NOUS AIDER en partenariat avec l'ETAT, le DEPARTEMENT et la REGION à faire évoluer favorablement les SERVICES et la QUALITE DE VIE sur notre COMMUNE et ses VOISINES.

Disponible sur le site www.marne.fr



Enquête auprès des
usagers
marnais



Donnez votre avis pour améliorer l'accès aux services dans la Marne avant le 30/09/2016

L'Etat et le Département de la Marne s'associent pour élaborer le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Vous pourrez, par votre réponse à cette enquête (compter 10 minutes), anonyme, identifier les services utiles à votre quotidien et évaluer leurs conditions d'accès sur votre territoire. Cette enquête constitue pour vous, en tant que citoyen et usager de ces services, une occasion d'exprimer vos attentes.

En tant qu'habitant de la Marne, votre avis est essentiel.

Après les concerts de l'été voici venu le temps du Sez'Est Jazz

Samedi 15 Octobre à 16 heures - Eglise Saint Remi - *Gospel Church*

Dimanche 16 à 15 heures - Maison du Temps Libre - Jazz avec *Los Marchos de la Marcha*

Sézanne accueillera le vendredi 14 au soir au Prétoire le groupe *Saxmax Quartet*

Des musiciens et choristes de niveau national et international - entrée libre

Robinette septembre 2016

Revue locale d'information

Tirage à 1050 exemplaires

- Direction de publication :

Patrice VALENTIN

- Conception réalisation et impression par les moyens communaux

Retrouvez nous sur

www.esterhay.com